



Belfort, 11 février 2020



Le directeur académique

à

Mesdames et messieurs les directeurs
d'écoles publiques et privées
s/c de mesdames et monsieur les IEN

Division des élèves
et de la scolarité

Objet : concours de RAP en faveur de la promotion des métiers des travaux publics

Affaire suivie par
Laurence beurier

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) lance un concours de rap, pour la période scolaire 2019-2020, dont l'objet est de proposer aux enseignants ainsi qu'à leurs élèves la création d'un texte et d'un clip de rap sur les Travaux Publics, à partir de la bande son de rap #FranchementRespect.

Téléphone
03 84 46 69 32
Télécopie
03 84 28 36 14

Ce concours est accompagné de propositions pédagogiques interdisciplinaires en enseignement moral et civique, français et éducation musicale pour les écoles primaires. Le concours est ouvert jusqu'au **05 mai 2020**.

Courriel
ce.des1.dsden90
@ac-besancon.fr

La FNTP représente les 8.000 entreprises de Travaux Publics de toutes tailles, spécialités ou régions. Elle se mobilise dans le but de développer l'attractivité des formations et des métiers des travaux publics, notamment au travers de son implication dans la relation école-entreprise dans les territoires.

Adresse
4 Place de la
Révolution Française
CS 60129
90003 Belfort Cedex

Je vous invite à vous reporter à la page www.concoursraptp.fr. Vous y trouverez tous les renseignements relatifs au concours (présentation, règlement et guides pédagogiques).

Les écoles participant à ce concours voudront bien m'en informer par courriel (ce.des1.dsden@ac-besancon.fr) après s'être inscrits.

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale

Eugène KRANTZ